



8 mars On veut l'égalité entre les femmes et les hommes

Au travail, dans la vie, gagnons l'égalité !



#unjoursansnous

Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT, avec d'autres organisations syndicales et féministes en France et à travers la planète, appelle à une grève féministe afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail. Car un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs et métiers à prédominance féminine. Si elles s'arrêtent, tout s'arrête ! Crèches, écoles, hôpitaux, Ehpad, commerces et services... fermés. Dans chaque entreprise et administration, plus de secrétariat, plus de nettoyage... L'économie serait de fait totalement à l'arrêt !

Un quart de salaire en moins

Aujourd'hui, tous secteurs confondus, les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes. À la

Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales. Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus – avec un impact supplémentaire de la maternité sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent.

retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et sous-payés et leur pénibilité est mal reconnue. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être payées au Smic. Elles sont donc les premières victimes des politiques gouvernementales de non-revalorisation du Smic. Et ces politiques sont soutenues par l'extrême droite qui, en plus de s'attaquer aux corps des femmes dans les pays où elle est au pouvoir, maintient les femmes dans la précarité et les assigne au foyer.

Une répartition des tâches aux graves conséquences

Le temps des femmes est très différent de celui des hommes, c'est le premier facteur explicatif des inégalités professionnelles. Les femmes assument toujours l'essentiel des tâches ménagères (70 % des tâches domestiques et familiales), et 30 % d'entre elles sont enfermées dans des emplois à temps

partiel. Il ne faut plus que les femmes soient contraintes de sacrifier leur travail ou d'enchaîner les doubles journées ! Le manque de temps, la précarité, l'absence de réel service public du soin et du lien tout au long de la vie, engendrent des conséquences sur la vie professionnelle et privent les femmes d'un réel choix de carrière ou de temps de travail.

Des violences sexistes et sexuelles importantes au travail

Une femme sur trois est victime de harcèlement sexuel au travail et 80 % d'entre elles y ont subi du sexisme. Ce phénomène social massif n'est pas une fatalité. La nécessaire prise en compte des violences conjugales dans le droit et la santé au travail doit passer par son inscription dans le droit français, comme le prévoit la ratification de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail.

La CGT revendique :

L'égalité salariale réelle : Smic à 2 000 €, revalorisation des métiers à prédominance féminine, reconnaissance des carrières, fin des temps partiels subis.

La fin des violences sexistes et sexuelles au travail : formation, prévention, protection des victimes et sanction des agresseurs.

Une politique de la santé des femmes ambitieuses : droit à l'IVG, suppression des jours de carence, 100 % Sécu.

Des services publics de la petite enfance et du grand âge de qualité et répondant aux besoins.

Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous pour gagner l'égalité au travail et dans la vie.

Toutes et tous en grève et en manifestation

à 14h00 place Gambetta à Paris

APL: TCR LOG 0 58

Internet : www.infos-cgt-technocentre.com

email : contact@infos-cgt-technocentre.com

Abonnez-vous à notre lettre d'info sur notre site pour recevoir nos tracts en version numérique et d'autres informations



Le 8 mars, on arrête tout pour conquérir l'égalité salariale !

Dans toutes les entreprises et administrations, quel que soit leur métier et leur niveau hiérarchique, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus – d'autant plus si elles sont mères –, sans parler des violences sexistes et sexuelles.

Pour conquérir l'égalité professionnelle, la CGT revendique :

La révision de l'index égalité, pour faire toute la transparence sur les inégalités et permettre de sanctionner les entreprises qui discriminent – c'est d'ailleurs une nouvelle obligation de la Directive européenne sur la transparence des rémunérations que la France doit devra transposer au plus tard le 7 juin 2026.

La fin des systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes.

La fin de la discrimination salariale sur la carrière pour de réels déroulements de carrière.

Pour une meilleure prise en charge de la santé des femmes

Pénibilité minimisée, risques sous-estimés, affections spécifiquement féminines niées, facteurs de risques secondaires sous évalués, cancers professionnels non reconnus... Les risques professionnels des travailleuses sont « majoritairement invisibles et silencieux » alertait, en juin dernier, un rapport du Sénat. Ces inégalités ont de graves conséquences sur la santé des femmes.

Pour une meilleure santé des femmes, la CGT revendique :

Le dépistage, par la Médecine du travail, de maladies telles que l'endométriose et la reconnaissance cette maladie comme un handicap et une affection longue durée.

La liberté de disposer de son corps et de ses choix avec la gratuité des moyens de contraception et l'ouverture de centres IVG, de centres de santé sexuelle et de maternités.

La mise en place de sanctions pour toutes les entreprises et établissements dépourvus de plan de prévention des violences sexistes et sexuelles et de dispositif de signalement négocié avec les syndicats.

L'interdiction de licenciement, le droit à absences rémunérées pour réaliser des démarches, le droit à la mobilité géographique et fonctionnelle pour protéger les victimes de violences conjugales.

L'obligation d'une sensibilisation annuelle pour toutes et tous les salariées et salariés sur leur temps de travail et la mise en place de dispositifs de prévention pour les plus vulnérables et notamment les jeunes, les précaires, les travailleuses et travailleurs de nuit ou en milieu non mixte.

Un accès aux soins garanti avec le remboursement à 100 % des consultations en psycho-traumatologie pour les victimes de violences sexuelles et sexistes.

La transcription dans le droit français de la convention de 190 OIT contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

On arrête tout pour conquérir du temps pour nous

70 % des tâches domestiques et familiales sont assumées par les femmes, 30 % d'entre elles sont enfermées dans des emplois à temps partiel. Ces deux chiffres soulignent le fait que le temps des femmes est très différent du temps des hommes. C'est le premier facteur explicatif des inégalités professionnelles.

Les femmes ne doivent plus être contraintes de sacrifier leur travail ou d'enchaîner les doubles journées ! Le manque de temps, la précarité, l'absence de réel service public du soin et du lien tout au long de la vie impactent la vie professionnelle et privent les femmes d'un réel choix de carrière ou de temps de travail.

La CGT revendique :

La baisse de la durée de travail à 32 heures et le droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous.

L'allongement du congé maternité à six mois et du congé paternité et d'accueil de l'enfant à quatre mois pour l'autre parent, quel que soit son genre.

Une meilleure rémunération et partage plus équilibré du congé parental.

La création d'un authentique service public tout au long de la vie qui engloberait les divers modèles existants, à la fois individuels et collectifs.

Un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance accessible financièrement à toutes et tous et renforcé sur tout le territoire pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales.

Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous pour gagner l'égalité au travail et dans la vie.

Toutes et tous en grève et en manifestation

à 14h00 place Gambetta à Paris